

INFORMATIONS

Section 01 du Comité National Compte rendu de la session de printemps 2001 et du concours

La section « Mathématiques et Outils de modélisation » du Comité National a tenu sa session de printemps du 12 au 15 mars 2001. La direction scientifique du CNRS était représentée par Michel Enock Levi, chargé de mission pour les mathématiques. Outre les propositions de promotion des chercheurs et des propositions de délégation-détachement, les points suivants ont fait l'objet de la session : venue de la nouvelle directrice du département SPM (Sciences physiques et mathématiques), rapport avec le département STIC, et documentation.

Une nouvelle directrice au département SPM

Le 1er mars, Élisabeth Giacobino a succédé à Jean-Paul Pouget à la tête du département SPM. Elle a réaffirmé l'importance des mathématiques dans le département. Elle a déclaré souhaiter continuer la politique d'ouverture de Jean-Paul Pouget et en particulier soutenir les liens entre mathématiques et physique.

Création du département STIC (suite)

Francis Jutand, directeur du nouveau département Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication, a déclaré avoir reçu le signal de la communauté mathématique quant à son unité, et considère que le département SPM est le cadre principal pour les mathématiques au CNRS. L'analyse de la participation STIC dans les laboratoires de mathématiques est lente, il n'y aura pas de dotation récurrente cette année. Les actions concertées STIC/SPM ont par nature un fonctionnement complexe et feront l'objet d'une étude préalable approfondie, elles viseront en particulier les systèmes d'information, de communication et le traitement de l'information. Il a esquissé le profil de chercheur interdisciplinaire que souhaite recruter ce département, il s'agit de jeunes ayant une compétence reconnue dans un domaine (doctorat de maths par exemple) et une expérience dans les sciences de l'information (post-doc, entreprise). Jean-Luc Sauvageot s'est réjoui des bons rapports existant entre la section et le nouveau département STIC. Il a rappelé l'attente très forte dans la communauté suscitée par la création du département STIC et souhaite que le cloisement STIC/SPM soit invisible, c'est-à-dire qu'il y ait une unité de politique scientifique au CNRS. Une proposition raisonnable en ce sens serait la création d'un poste de chargé de mission pour les mathématiques commun au deux départements. Enfin, la section demande des règles claires sur les concours 01/07

(maths-informatique) notamment pour les concours fléchés et espère que des mathématiciens seront recrutés sur le concours 07, concours doté de 50 postes de chargés de recherche cette année.

Documentation

Comme annoncé lors de la session de printemps, nous avons consacré une après-midi à une réunion sur la documentation. Les participants étaient : P. Bérard, J.-M. Deshouillers, J. Eisenstaedt, M. Enock, B. Helffer, J.-Y. Mérindol, H. Nocton, C. Peskine, C. Sabbah, G. Sureau, B. Teissier, L. Zweig. Nous n'abordons pas dans ce rapport des questions importantes telles que l'archivage, l'accès aux bases de données et nous nous concentrons sur l'augmentation globale du prix de la documentation et les différentes analyses et réponses qu'elle a suscitées.

Tout d'abord, l'état des lieux est alarmant. Le prix des revues est globalement en augmentation de 15% par an depuis quatre ans en tenant compte des fluctuations monétaires ; l'augmentation du prix à la page est presque du même ordre ; de nombreuses bibliothèques ne peuvent faire face et résilient des abonnements. Cette moyenne couvre des réalités très disparates. Pour l'analyse de ces augmentations, il convient de préciser si la revue est académique ou non, c'est-à-dire si son titre est propriété d'une université (ou d'une société savante ou encore d'une association). Les revues académiques sont nettement moins chères que les revues commerciales, et leur augmentation parfois importante (en pourcentage) n'affecte pas trop les budgets. La différence de prix entre revues commerciales et académiques s'explique en partie par des coûts pris en charge par l'institution et peu répercutés, mais surtout par des objectifs de rentabilité. Dans le même laps de temps, les livres ont peu augmenté.

Dans le même temps se développe l'information directe par les serveurs de prépublications, qui est un pis-aller pour faire face aux augmentations. Pour l'instant, le principal serveur mondial de prépublications est le serveur xxx de Los Alamos. Malgré ses miroirs en Europe, ce serveur a une gestion centralisée. En Allemagne, l'institut Max Planck dispose d'un serveur commun pour tous ses laboratoires, qui pourrait constituer les prémices d'un serveur européen de prépublications.

Une autre solution pour réagir passe par la constitution de consortia. Un consortium est une association dont le but est de négocier avec les éditeurs afin d'offrir à ses membres de meilleures conditions financières, sous plusieurs modalités : version papier seule, accès à la toile seul, papier + toile, ou une pondération de tout cela pour chacun des membres. On a deux philosophies en présence :

- Le consortium généraliste COUPERIN. Il regroupe 71 membres (bibliothèques universitaires (BU) et bibliothèques associées) et négocie l'accès à toutes les revues d'un éditeur, toutes spécialités confondues.
- Le consortium thématique du RNBM (Réseau National des Bibliothèques de Mathématiques lié à la cellule Mathdoc). Il représente les bibliothèques de mathématiques pour négocier avec certains éditeurs. Chaque bibliothèque peut choisir les revues qu'elle souhaite.

Rien n'empêche de profiter des conditions de plusieurs consortia, mais on doit prendre garde que les services ne soient pas facturés deux fois. On doit

aussi prendre garde au fait que même s'il est tentant d'acheter beaucoup de revues avec les consortia, on aboutit souvent à une augmentation globale du coût de la documentation.

Dans les deux cas, les contrats existent pour le court terme (entre un et quatre ans), et on ignore absolument en quels termes les prochains contrats pourraient être négociés, cela dépend en particulier de la politique des grands éditeurs, et de l'attitude des universités américaines, dont certaines sont réticentes à ces achats de tout un catalogue. Pour l'instant, l'achat électronique est conditionné aux achats papiers, mais on s'attend à ce qu'il devienne un marché propre. Une inquiétude à laquelle n'ont pas répondu les éditeurs pour les versions électroniques des revues est l'archivage ; à l'heure actuelle, une bibliothèque qui achète une revue électronique pour les quatre années qui viennent n'a aucun engagement sur le futur, c'est-à-dire à la possibilité d'accéder à ces données dans cinq années.

Ces considérations financières ne doivent pas faire oublier que la question principale est la qualité scientifique des revues. De ce point de vue, l'achat de toutes les revues d'un éditeur empêche les bibliothèques concernées de se désabonner parce qu'une revue n'est plus intéressante. De plus, les petites revues, dont le rôle est prépondérant, auront du mal à suivre le mouvement de l'électronisation, si elles restent isolées. En effet, tout laisse à penser qu'à l'heure des fusions des grands éditeurs, les petites revues auront du mal à maintenir leur visibilité, notamment sur la toile.

En conclusion, la question de la documentation dépasse dans une certaine mesure le cadre des mathématiques et est un problème posé à toutes les universités. Le futur à court terme est peu visible, notamment sur la place du marché électronique des revues. Par rapport aux autres disciplines, les mathématiques ont deux atouts, en premier lieu la forte structuration de sa communauté et en second lieu le nombre et la place des revues académiques qui constituent les revues les plus importantes quant à leur impact. Parce que l'électronique va devenir un marché propre, les termes dans lesquels seront signés les prochains contrats sont fondamentaux pour l'avenir de la documentation.

Concours

Le concours s'est déroulé du 24 au 27 avril avec le nombre de postes indiqué à la session d'automne, c'est-à-dire 17 postes de chargés de recherches et 6 de directeurs de recherches. À ces concours se sont présentés respectivement 202 et 64 candidats ; pour les chargés de recherches, il s'agit d'une augmentation de 60% par rapport à l'année précédente s'expliquant partiellement par les deux postes ouverts sur les STIC.

La section a constaté le très haut niveau de ces deux concours et le fait que les écoles doctorales forment un réservoir important de jeunes chercheurs de talent.

La section 01 du Comité National du CNRS tient à rendre hommage à la mémoire de Philippe Benilan, professeur à l'Université de Franche-Comté à Besançon, décédé le 17 février 2001. Philippe Benilan a apporté une contribution remarquable à la théorie des semi-groupes et au développement de l'école française des équations d'évolution non linéaires.